

Il est important de lire toutes les instructions avant l'installation. Une installation qui ne respecte pas les consignes pouvant annuler votre garantie. Il est recommandé que votre plancher soit installé par un installateur professionnel certifié.

SPÉCIFICATIONS DU PRODUIT

Les planchers massifs de Parquets Alexandra peuvent être installés au rez-de-chaussée et à l'étage, à l'exception de la collection Intemporel qui ne peut être installée à tous les niveaux, même au sous-sol et béton sol. Pour l'installation au sous-sol, l'étable n'est pas garanti. Pour la gamme de produits Intemporel, l'installation doit être clouée ou agrafée, mais peut aussi être collée soit sur un contreplaqué d'un minimum de 5/8" d'épais, sur le béton ou même sur un système à l'air chaud, eau chaude ou au glycol. Utilisez des clous ou agrafes de 1/4" minimum. Sur un plancher chauffant et sur le béton, vous devez absolument utiliser la méthode collée. Les systèmes radiants électriques ne sont pas recommandés dû à la variation brutique du système. Pour l'installation collée et sur un plancher chauffant pour la gamme Intemporel, référez-vous au guide d'installation de bois franc massif 3/4" collé pour la collection Intemporel.

RESPONSABILITÉS ET DEVOIRS DE L'INSTALLATEUR ET DU PROPRIÉTAIRE

Avant de procéder à l'installation, l'installateur et le propriétaire doivent s'assurer que l'environnement de travail et le sous-plancher respectent les conditions et recommandations mentionnées dans ce présent guide d'installation. Parquets Alexandra garantit le plancher de bois franc dans des conditions environnementales normales ce qui signifie que la température de l'endroit est maintenue depuis 7 jours à environ 22°C et que l'humidité relative se situe entre 40% (minimum) et 50% (maximum) afin d'obtenir un maximum de rendement sur la stabilité dimensionnelle des planches.

Les planchers Parquets Alexandra répondent aux normes de qualité sévères et sont conformes aux standards en vigueur dans l'industrie du bois de plancher. Une marge d'erreur de 5%, pour les imperfections naturelles, les défauts de fabrication et de la sélection du grade, est permise.

Si l'installateur a un doute sur le grade, la qualité de fabrication ou de finition et qu'il ne peut placer la lamelle à un endroit moins visible, il ne doit pas l'installer. Une fois la lamelle installée, elle est considérée comme ayant été acceptée par l'installateur et le propriétaire. Lors de la commande de votre plancher, une perte de 3% à 5% (selon le site et le type d'installation) doit être prévue suite à la perte causée par les coupes.

Une installation à angles occasionnera des pertes de coupes d'environ 7% à 9%.

GARANTIE PLANCHER BOIS FRANC INTEMPOREL (PRÉHUILÉ)

Parquets Alexandra garantit à l'acheteur original que ses planchers de bois franc préverni respectent les normes de qualité de Parquets Alexandra et de l'industrie. Cette garantie s'applique seulement si les planchers sont installés et entretenus selon les directives du fabricant et s'applique uniquement aux installations résidentielles et commerciales, à l'exception de l'usage commercial lourd. La présente garantie s'applique à l'acheteur initial et une preuve d'achat doit être fournie pour l'application de la garantie. Cette garantie n'est pas transférables.

Garantie structurelle à vie

La garantie structurelle à vie de Parquets Alexandra dans la collection Expression s'applique pour tous défauts de proffilage. Toutefois, une marge d'imperfections n'excédant pas 5% est jugée acceptable. La validité de la garantie structurelle est en fonction du respect des conditions environnementales requises et du maintien d'un taux d'humidité relative entre 40 et 50%.

Garantie contre l'usure du fini

Aucune garantie ne s'applique sur le fini huilé puisque la finition huilée fait partie intégrante du bois. Il est donc normal que l'usure du bois entraîne une usure également au niveau des huiles. Ceci s'applique tant au niveau résidentiel que commercial.

Exclusions de la garantie

Parquets Alexandra n'assumera aucune responsabilité et ne versera aucune compensation pour les points suivants en ne se limitant pas à ceux-ci :

- Installation non conforme aux recommandations du guide d'installation en vigueur au moment de l'achat.
- Un entreposage ou un transport inadéquat.
- Conditions environnementales différentes de celles requises (chaleur, humidité, sécheresse).
- Exposition excessive à la lumière du soleil.
- Domages causés par des outils lors de l'installation.
- Domages causés par un mauvais usage, chute ou frotement d'objet, des abrasifs (sel, sable et autre), chaussures à talons hauts ou à crampons, griffes d'animaux domestiques ou toutes autres égratignures.
- Protection inadéquate sous les pattes de chaises, tables ou d'autres meubles, ainsi que le manque de prévention ou de protection adéquate.
- Lorsque le plancher est installé au sous-sol, à l'exception du bois d'ingénierie et du bois franc massif 3/4" dans la collection Intemporel (sauf étable non garanti).
- Entretien non conforme aux recommandations d'entretien de notre feuillet d'entretien.
 - Utilisation d'une vadrouille autre que de type éponge ou cheveux d'ange
 - Utilisation d'une vadrouille qui est contaminée par un savon autre que les produits distribués par un détaillant autorisé Parquets Alexandra
 - Vadrouille lavée avec un autre produit que de l'eau
 - Vadrouille non-essortée.

Exclusions de garantie dues aux propriétés physiques naturelles du bois

Les phénomènes naturels suivants sont exclus de la garantie :

- En fonction des variations d'humidité, le bois se dilate ou se contracte et peut créer de minces espaces entre les lamelles.

- L'exposition à la lumière et à l'air altère la couleur de toutes les essences de bois.

Obligations de Parquets Alexandra

La responsabilité de Parquets Alexandra se limite à la réparation ou au remplacement du matériel jusqu'à concurrence du coût d'achat total du plancher (installation exclue). Parquets Alexandra ne couvre en aucun cas les coûts de main-d'œuvre ou tout autre inconvénient relié au remplacement du plancher. La garantie s'applique seulement à l'acheteur original et n'est pas transférable. La garantie couvrira seulement les produits provenant d'un détaillant autorisé de Parquets Alexandra.

Processus de réclamation

En premier lieu, pour faire le dépôt d'une réclamation, il vous suffit de communiquer avec votre détaillant autorisé Parquets Alexandra. La plainte écrite doit être acheminée à Parquets Alexandra dans un délai de 6 mois après l'apparition du problème. À défaut d'entente avec votre détaillant, faites-nous parvenir tous les documents par la poste à :

Parquets Alexandra
945 rue Jean-Marchand, Lévis, QC
G6V 9G5
Ou par courriel à :
info@parquetsalexandra.com

Enregistrement de la garantie

Le formulaire d'enregistrement de la garantie se trouve sur notre site web au www.parquetsalexandra.com

OUTILS ET ACCESSOIRES RECOMMANDÉS

- Aspirateur ou balai
- Colle à bois
- Composé de nivellement (si nécessaire)
- Niveau
- Testeur d'humidité pour bois [et béton si nécessaire]
- Ruban à mesurer
- Cordeau «Chalk line»
- Équerre
- Tuelle
- Scie à onglets
- Barre levier (piéd-de-biche)
- Couteau à mastic de 4" ou 5"
- Égouline
- Marteau
- Trousse de réparation Parquets Alexandra
- Trousse d'entretien Parquets Alexandra

Pour l'installation collée, voici les collés recommandés

- Finitec (888) 838-4449 www.finitec-inc.com
AD-532-
AD-844
AD-844 MS

Vérifiez auprès du fabricant de l'adhésif si celui-ci convient aux systèmes de chauffage par rayonnement.

Note : Parquets Alexandra n'est pas responsable des dommages causés par l'utilisation d'outils inadéquats.

PRÉPARATIONS DES LIEUX

La pose d'un plancher de bois devrait être la dernière étape de votre projet. Voici les choses à valider avant de procéder à l'installation et même avant de faire livrer votre bois :

- Le système de chauffage doit être fonctionnel et la température de la pièce doit avoir été maintenue à 22°C pendant une semaine.
- L'humidité relative doit se situer entre 40% et 50% sinon retardez l'installation et la livraison de votre bois (n'entrez pas dans les boîtes de bois dans un endroit inadéquat tel qu'un cabanon, garage non chauffé ou un sous-sol).
- Le taux d'humidité du contreplaqué ne doit pas dépasser 11% et l'écart entre le sous-plancher et les lamelles de bois ne doit pas être supérieur à 4%. Si les taux d'humidité sont trop élevés, chauffez, ventilez et déshumidifiez davantage. L'écart du taux d'humidité interne des lamelles de bois, de 4 % de large et plus, et celui du contreplaqué ne doit pas être supérieur à 2%.
- Le sous-plancher doit être sec et le sous-sol bien aéré afin d'éviter les dommages causés par une source d'humidité.

Acclimatation

Entrez les boîtes dans la pièce où le plancher sera installé au moins 48 heures avant la pose. Cela permettra au bois de prendre les mêmes conditions environnementales que la pièce.

STRUCTURE DU SOUS-PLANCHER

Voici les types de sous-planchers sur lesquels vous pouvez installer votre plancher préhuilé.

- Ossature de bois traditionnelle (poutres et solives)
- Dalle de béton
- Plancher radiant, système à l'air chaud, eau chaude ou au glycol

Afin d'assurer une excellente stabilité à nos produits de recouvrement en bois durs, il est très important que nos produits soient installés sur des substrats de contreplaqué, et que l'encadrement ou l'agrafage des planches soit faite suivant la norme N.W.F.A. qui s'applique à chacune des largeurs de planches.

Un produit de plancher 3/4" (19mm) en épaisseur, de notre Société, installé sur un substrat de type « OSB » net qui n'aurait pas été encolé en plus d'être cloué ou agrafé, perdrait automatiquement toute forme de garantie.

Avant de procéder à l'installation de tout recouvrement de sol, l'installateur doit impérativement s'assurer que le taux d'humidité du substrat ne doit pas dépasser le pourcentage déterminé par Parquets Alexandra Inc.

OSSATURE DE BOIS TRADITIONNEL (poutres et solives)

Parquets Alexandra recommande que le sous-plancher soit composé de contreplaqués d'un minimum de 5/8" d'épaisseur ou de panneaux à lamelles orientées (OSB) de 3/4" d'épaisseur, si la structure comprend des solives centrées à tous les 16". Le sous-plancher Advantech n'est pas recommandé ni garanti.

Préparation et correction du sous-plancher

État structurel :

Le sous-plancher doit être solidement fixé aux solives avec des vis à plancher afin de prévenir le mouvement des panneaux de contreplaqué qui pourrait entraîner des craquements. Remplacez le sous-plancher qui aurait pu être endommagé par l'eau. La solidité de votre sous-plancher est garante de la qualité de l'installation de votre plancher.

Nivellement :

La surface doit être de niveau, elle ne doit pas présenter une dénivellation de plus de 3/16" sur une distance de 6' ou de 1/4" sur une distance de 10'. Vous pouvez corriger les irrégularités de la surface avec un papier sablé 20 ou corriger les dénivellations.

Taux d'humidité et propreté :

Le taux d'humidité du contreplaqué ne doit pas dépasser 11% et l'écart entre le sous-plancher et les lamelles de bois ne doit pas être supérieur à 4%. Si les taux d'humidité sont trop élevés, chauffez, ventilez et déshumidifiez davantage. La surface doit être propre, elle doit être débarrassée de débris, d'agrafes, d'adhésifs et de clous apparents.

DALLE DE BÉTON

Le sous-plancher de béton doit être complètement sec. Alouez une période minimale de séchage de 60 jours (90 jours ou plus peuvent être requis). Vérifiez s'il y a une présence d'humidité sur le béton avec un testeur à béton. Si oui, procédez à un test au chlorure de calcium. Le taux d'humidité du béton ne doit pas dépasser 3 lb par 1 000 pi² par 24 heures. Vous pouvez aussi procéder à un test, en collant une toile de plastique par-dessus le béton pendant 48 heures pour pouvoir vérifier si le béton changera de couleur ou si de la condensation apparaîtra. Dans le cas d'une installation sur une dalle de béton au sous-sol, le joint de dilatation devra être doublé soit 1 1/2" au lieu de 3/4".

Préparation et correction du sous-plancher

État structurel :

Le béton doit avoir une résistance de compression de 3000 psi (20.7 Mpa).

Nivellement :

La surface doit être de niveau, elle ne doit pas présenter une dénivellation de plus de 1/8" sur une distance de 6' ou de 3/16" sur une distance de 10'. Vous devez corriger les irrégularités de la surface en comblant les cavités avec du ciment à niveler (le niveau doit être complètement sec avant de débiter l'installation) et poncez les dénivellations.

Taux d'humidité et propreté :

Le taux d'humidité du béton ne doit pas dépasser 5%. Si les taux d'humidité sont trop élevés, chauffez, ventilez et déshumidifiez davantage. La surface doit être propre, elle doit être débarrassée de débris, d'agrafes, d'adhésifs et de clous apparents. Toute trace de scellant à béton doit être enlevé à l'aide d'une ponceuse. Pour vérifier si le béton est recouvert d'un scellant, laissez tomber une goutte d'eau dessus; si la goutte est absorbée par le béton, c'est qu'il n'y a pas de scellant.

SYSTÈME DE CHAUFFAGE RADIANT (AIR CHAUD, EAU CHAUDE OU GLYCOL)

Assurez-vous que des tests de chauffage et de fuites ont été effectués et que le système a été mis en fonction et éteint à plusieurs reprises pendant quelques semaines avant de faire l'installation de votre plancher de bois franc. Avant de procéder à l'installation, vous devez vous assurer que le système de chauffage soit éteint et qu'il ait atteint la température de la pièce. Portez attention aux conduits de votre système; s'ils sont à découvert, il faudra les recouvrir avec un contreplaqué de 3/8 po afin de permettre à la chaleur de se diffuser plus uniformément. Une fois l'installation terminée, vous pouvez augmenter graduellement la température du système de chauffage à raison de 3°C (5.4°F) par jour. La température de votre système de chauffage ne devrait jamais dépasser 30°C.

CONSEILS ET MÉTHODE DE TRAVAIL SUGGÉRÉE

- Les planches doivent être installées dans le sens contraire solives (perpendiculairement (90°)) ou à un angle de 45° par rapport aux solives.
- L'aspirateur doit être passé régulièrement pendant l'installation pour éliminer le brân de scie.
- Utilisez toujours un bloc à frapper, ne jamais utiliser un marteau ou une masse directement sur les lamelles.
- Ne déposez jamais vos outils de travail directement sur le plancher de bois cela pourrait endommager les lamelles de bois.
- Pour assurer l'uniformité de votre plancher, faites une sélection de planches à partir d'au moins 3 boîtes à la fois.
- En aucun cas, il ne doit y avoir de l'adhésif dans les rainures des lamelles, cela empêcherait l'emboîtement avec la rangée suivante.
- Pour éviter tous mouvements des lamelles, qui causeraient des espaces entre elles lors de l'installation, utilisez un ruban adhésif bleu «3M» pour maintenir les lamelles en place.

JOINT D'EXPANSION

Le joint d'expansion permettra au bois de bien réagir aux variations d'humidité. Ces joints seront camouflés par les plinthes et les quarts-de-rond qui seront fixés aux murs à la fin de l'installation. Il sera bien important de ne pas fixer les plinthes ou moulures aux lamelles mais bien aux murs. Si vos plinthes n'ont pas la dimension exacte pour camoufler le joint d'expansion, il vous sera alors possible d'enlever une bande de gypse de l'épaisseur de vos lamelles dans le bas du mur pour pouvoir permettre au plancher de prendre son expansion sous le mur.

Espace d'expansion requis	Largeur maximale de la pièce	Longueur maximale de la pièce
3/8 po (13 mm)	Jusqu'à 26 pieds (8 mètres)	Jusqu'à 52 pieds (16 mètres)
1/2 po (19 mm)	De 26 à 40 pieds (de 7 à 12 mètres)	De 52 à 80 pieds (de 14 à 24 mètres)

*Dans le cas d'une installation sur une dalle de béton au sous-sol, le joint de dilatation devra être doublé soit 1 1/2" au lieu de 3/4".

INSTALLATION

Étape 1 – Tracez la ligne de départ

Parallèle au mur et à une distance du mur, qui est établie en tenant compte de la largeur de lamelle choisie et en ajoutant votre joint d'expansion, tracez une ligne guide à l'aide du cordeau (Chalk line). Pour créer le joint d'expansion, servez vous de blocs d'espace ou de cales entre vos lamelles et le mur. Clouez des lattes guides le long de ligne de départ tracée plus tôt. Assurez-vous qu'elles soient de la même largeur que votre plancher. Ces lattes vous serviront de points d'appui pour l'installation des premières planches.

Étape 2 – Application de l'adhésif

Débutez l'application de l'adhésif en glissant la tuelle à un angle de 45°. L'adhésif qui demeurera entre les dents de la tuelle correspondra à la quantité nécessaire à appliquer. Apportez une attention particulière à la superficie que vous couvrez avec l'adhésif car si vous en appliquez sur une superficie qui demande plus de 2 heures à couvrir, l'adhésif pourrait sécher et vous n'obtiendrez pas une adhérence maximale. Le temps de réaction peut dépendre soit du fabricant de l'adhésif, de la température ou du taux d'humidité relative dans la pièce.

Étape 3 – Installation des planches

Note importante : Assurez-vous de commencer droit et d'équerre. Faites la sélection de vos lamelles, celles qui ont des imperfections devront être coupées alors que celles qui ont des variations de couleurs trop évidentes pourront être realocisées. Faites l'installation de la première lamelle contre la latte guide, le côté de la rainure (femelle) vers la latte et pressez la lame dans l'adhésif. Installez les lamelles suivantes en vous dirigeant vers la droite jusqu'à ce que vous arriviez à la fin de la rangée.

Il doit y avoir un joint d'expansion de 3/4" à chacune des extrémités des rangées. La dernière planche d'une rangée devra être coupée, le morceau restant servira à débiter la rangée suivante pour minimiser les pertes. Prévoyez que le bout restant soit de 6" plus long ou plus court que la lamelle utilisée dans la première rangée. Le décalage des joints transversaux d'une rangée à l'autre doit être d'au moins 6".

Débutez l'installation de la lamelle de la seconde rangée avec le morceau restant de la première rangée. Insérez le bout de la rainure dans la languette de la lamelle et abaissez-la le plus près possible de la lamelle voisine. Glissez la languette dans la rainure et pressez sur la lamelle.

Pour l'installation des rangées subséquentes, suivez les mêmes étapes effectuées précédemment.

Lorsque vous avez terminé l'installation de votre plancher, retirez les lattes guides et installez la dernière rangée de lamelles. Pour emboîter la dernière rangée de lamelles, vous aurez besoin de la barre levier. Assurez-vous de respecter le minimum requis pour votre joint d'expansion.

Étape 4 – Installation des moulures

Il est possible que vous ayez à installer des moulures telles que le nez de dalle, la moulure en T, le quart-de-rond et le réduit. Elles sont disponibles dans la même essence et couleur que votre plancher donc vous pouvez commander ces moulures directement de votre détaillant en même temps que votre bois.

Pré-percez vos moulures pour éviter de les fissurer lorsqu'elles seront clouées. Fixez les moulures aux murs et non à la lamelle, cela



permettra le mouvement naturel du plancher.

Étape 5 – Entretien

Une période d'attente de 24 heures doit être prévue avant de replacer les meubles et de commencer à circuler.

Passer l'aspirateur sur le plancher et nettoyez-le à l'aide du savon pour bois Intemporel. Il est recommandé de conserver des planches pour vous permettre de faire des réparations. Si vous avez de tous petits défauts sur votre plancher utilisez le kit de réparation Intemporel.

ENTRETIEN RÉGULIER	
Balai, aspirateur ou vadrouille humide.	Au besoin pour enlever les poussières et la saleté léguée.
Savon pour bois	Ajouter 1 bouchon (10ml) par 1 litre d'eau tiède. Nettoyer avec une vadrouille bien essorée. Ne pas rincer. Laisser sécher 30 minutes. Fréquence: Idéalement à tous les lavages
Revitalisant (vaporisateur)	Vaporiser sur le plancher. Appliquer dans les sens des lamelles avec une vadrouille bien essorée. Laisser sécher 30 minutes. Contient des cires naturelles solubles dans l'eau. Fréquence: Idéalement à tous les quatre lavages.

Pour l'entretien régulier des planchers préhuilés référez-vous au feuillet d'entretien Intemporel sur notre site web au www.parquetsalexandra.com



Parquets Alexandra recommande d'utiliser une vadrouille à cheveux d'anges pour l'entretien des planchers de bois franc. Essayez d'éviter les autres types de vadrouille, tel la vadrouille H2O, qui ouvre les pores du bois et fait rentrer de l'eau dans votre plancher. De plus, la vadrouille dont «houppette» se lave à la machine doivent à tout prix être lavées à l'eau seulement. Ne JAMAIS les laver avec du détergent et de l'assouplisseur. Cela laisse un corps gras sur votre plancher.



Ne jamais nettoyer un plancher de bois lock à grande eau.